

## SUR LES LARVES D'ANOPHÈLES RÉCOLTÉES EN CORSE AU COURS DE L'ÉTÉ 1959

Par M. SICART et J. RUFFIE

Au cours des vacances 1959, passées en Corse, nous avons eu l'occasion de récolter 4.346 larves d'Anophèles, dont 1.395 étaient au stade IV. Seules ces dernières furent retenues pour la présente étude.

Les gîtes visités se situent dans la presque totalité de l'île, sauf toutefois dans la zone montagneuse que, faute de temps, nous n'avons pu visiter. Cependant, le plus grand nombre de gîtes prospectés se trouvent sur la côte orientale, principalement dans la région de Porto-Vecchio.

Nous indiquons succinctement ci-dessous les différents espèces et biotypes rencontrés.

### *ANOPHELES MARTERI.*

(6 larves)

Un seul gîte près de Ponte-Leccia, à une altitude de 500 m. Gîte classique, eau claire, dans un abreuvoir entretenu par une source minuscule. Peu de végétation. D'ailleurs, les larves de cette espèce se tiennent plutôt sur la rive et n'hésitent pas lorsqu'elles sont effrayées à remonter dans le sable de la rive au lieu de plonger. C'est ce qui explique en partie la rareté de leur capture.

### *ANOPHELES ALGERIENSIS.*

(9 larves)

Tous les gîtes rencontrés sont des gîtes de plaine. Leurs caractéristiques sont diverses : eaux claires ou troubles, ensoleillées ou non, avec ou sans végétation. Deux fois, nous les avons trouvées cohabitant avec des larves d'*A. claviger*. Pas de remarques notables, la rareté de cette espèce pouvant la faire considérer comme négligeable sur le plan de l'épidémiologie.

### *ANOPHELES CLAVIGER.*

(91 larves)

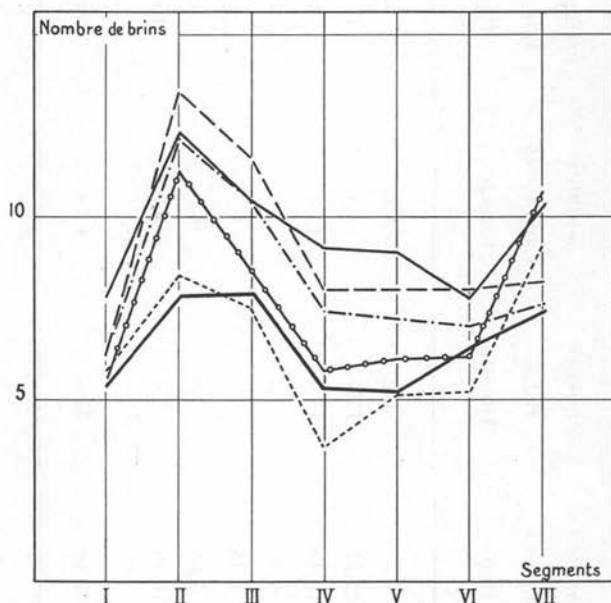
Il s'agit de larves au stade IV trouvées dans 16 gîtes répartis sur toute l'île.

TABLEAU I  
 Tableau d'ensemble des nombres des brins des soies antépalmées chez les différents types de *claviger*

Segment	<i>claviger</i> Lupascu Italie	<i>claviger</i> Bates Albanie	<i>pollutus</i> Canamares Espagne	<i>petraginini</i> Lupascu Italie	<i>satiensis</i> Senevet et Andurelli Algérie	Sicart et Ruffie Corse
I .....	7,74	6,2	6,2	5,50	5,80	5,42
II .....	12,34	12,1	13,4	11,16	8,38	7,75
III .....	10,42	10,4	11,6	8,50	7,50	7,88
IV .....	9,10	7,4	8	5,82	4,74	5,32
V .....	8,98	7,2	8	6,06	5,14	5,22
VI .....	7,68	7,0	8	6,12	5,22	6,42
VII .....	10,34	7,6	8,2	10,60	9,21	7,36
	66,60	59	63,4	53,6	46	45,37
Somme des brins des seg- ments IV + V	18,08	14,6	16	11,88	9,88	10,54

Le complexe *claviger* compte deux groupes : le groupe *claviger claviger* (= *missiroli*), variété atlantico-nordique, et le groupe *claviger petragnanii*, variété méditerranéenne. Toutes nos larves appartiennent à ce deuxième groupe. Mais il ressort que la moyenne de la somme des brins des soies antépalmées est de 45,37, nettement inférieur au chiffre trouvé par Lupascu en Italie (53,6). Elle est très proche de celle de Sénevet en Algérie (46). Nous pourrions donc rattacher les larves de Corse à la variété *petragnanii*, race *sateliensis*, G. Sénevet et L. Andarelli.

Les résultats publiés par les différents auteurs sont résumés dans le tableau 1 qui donne la moyenne des sommes des brins des soies antépalmées des différents segments abdominaux. On voit que la courbe dressée à partir des chiffres publiés par Sénevet et Andarelli pour les larves trouvées en Algérie et la courbe que nous publions pour les larves de Corse sont à peu près superposables. Celles des autres auteurs s'en écartent dans des proportions assez notables.



GRAPHIQUE 1

- *claviger* (Sicart et Ruffié).
- *claviger* (Lupascu).
- · - *claviger* (Bates).
- - - *pollutus* (Canamarès).
- o - o - *petragnanii* (Lupascu).
- - - - *sateliensis* (Sénevet et Andarelli).

Nous indiquons ci-dessous la liste des gîtes à *A. claviger* que nous avons visités :

<u>Secteur</u>	<u>Nom du gîte</u>
Calvi .....	Ostriconi.
Porto-Vecchio ....	Saparelli.
	Palombaggio.
	Stobaccio.
	Ceccia (2 gîtes).
	Sotta.
Bastia .....	Castellare-Palostrico.
	Altiani.
	Furiani.
	Folelli.
	Feyo-Bozzio (2 gîtes).
Ponte-Leccia ....	San-Colombano.
Propriano .....	Bichisano.
	Etang de Sallicu.
Ajaccio .....	Ariola.
Casabianda .....	Cavezza (2 gîtes).
	Vix.
	Ghisonaccia.
	Abazzia.
	Aleria-Ponticcioli.

D'après les constatations faites par l'un de nous en Afrique du Nord, nous pensons que la variété *petragnanii* est une race biologiquement caractérisée par son anthropophilie. Nous nous trouvons ici en présence d'un facteur non négligeable pour la transmission du paludisme, puisque très répandu dans toute l'île, et nous estimons que la lutte contre le *claviger* doit être menée avec autant de rigueur que contre le *labranchiæ*.

De plus, *A. claviger* est un moustique exophile qui ne sera pour ainsi dire pas atteint par les méthodes de lutte anti-*imago* ; donc, la lutte antilarvaire est seule à envisager.

Les gîtes de *A. claviger* ont des caractères très divers. En règle générale, les larves se tiennent dans les mares sans végétation ou avec une végétation horizontale peu dense. Les gîtes ne sont jamais très importants, l'eau en est froide et claire.

Complexe *MACULIPENNIS*.

(1.294 larves au stade IV)

(Nous n'avons pas retenu pour notre étude les stades plus jeunes).

Ces larves étaient réparties inégalement dans une quinzaine de gîtes. Tous les gîtes sont cantonnés dans la plaine (nous n'avons pu, faute de temps, prospector les gîtes de montagne). De plus, par suite du traitement par les équipes antipaludiques, beaucoup de gîtes se sont révélés stériles.

Au point de vue épidémiologique, la séparation des diverses espèces du groupe *Maculipennia* se révélait pleine d'intérêt. On sait que, chez les larves, cette séparation peut se faire d'après le nombre de brins de soies antépalmées des segments IV et V et l'aspect des folioles de la soie palmée du segment II.

Nous n'avons retenu que deux gîtes dont le nombre de larves récoltées permettait une étude statistique valable. Les autres étant trop pauvres, nous ne les citerons que succinctement.

1° *Porto-Vecchio et environs immédiats* (périmètre de 5 km.). Il s'agit de gîtes situés aux alentours de Porto-Vecchio, dans les jardins et forêts de chênes-lièges.

Nombre de larves examinées : 234 ;

— larves pouvant être rattachées à l'espèce *labranchiæ* : 200, soit 85 % ;

— larves pouvant être rattachées à l'espèce *typicus* : 34, soit 15 %.

Nous savons que les biotypes *labranchiæ* et *atroparvus* présentent sur le segment II une soie palmée rudimentaire de 10 à 18 folioles étroites ; chez la race *sicaulti*, cette soie est piliforme. Ces trois types portent sur les segments IV et V des soies antépalmées d'un à quatre brins.

Si nous additionnons le nombre des brins des soies antépalmées sur les deux segments, nous arrivons au tableau 2 suivant :

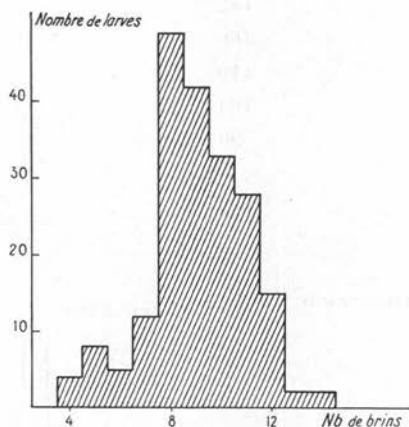
D'autre part, nous avons relevé la présence de 34 larves de *typicus* présentant une soie palmée piliforme sur le segment II et des soies antépalmées sur les segments IV et V présentant un nombre de brins de 5 à 12, avec une moyenne de 6,29.

Dans nos récoltes, nous n'avons trouvé que des œufs de *labranchiæ* et de *melanoon*. Nous devons donc rattacher à l'espèce *labranchiæ* les 200 larves présentant une moyenne de 2,29 brins par

TABLEAU 2. — L'histogramme 1 résume nos résultats

<i>Nombre de brins</i>	<i>Nombre de larves</i>	<i>%</i>
4	4	2
5	8	4
6	5	2,5
7	12	6
8	49	24,5
9	42	21
10	33	16,5
11	28	14
12	15	7,5
13	2	1
14	2	1

HISTOGRAMME 1



soie antépalmée, et à l'espèce *maculipennis*, var. *melanoon*, les 34 larves présentant une moyenne de 6,29 brins par soie antépalmée.

2° Le deuxième gîte étudié et le plus important se trouvait dans un jardin à 4 km. environ de Sotta (localité légèrement au Sud-Ouest de Porto-Vecchio).

Ce gîte, loin de toute habitation, a été conservé pendant quelque temps à cause de la diversité des espèces rencontrées (11 espèces ou variétés de Culicidés) et des larves d'Anophèles nécessaires à notre expérimentation.

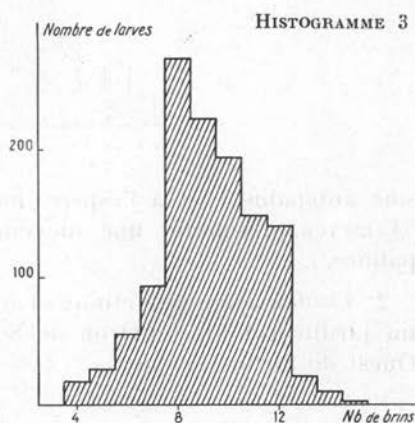
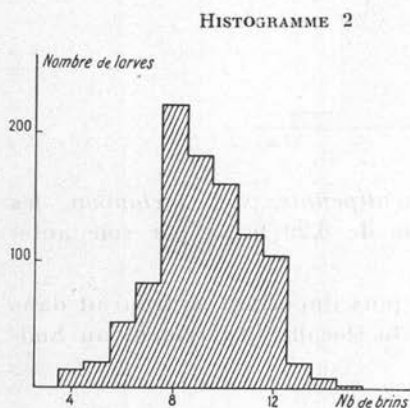
Le nombre des larves examinées a été de 992, dont :

- 10 larves de *melanoon*, soit 1 % ;
- 982 larves de *labranchiæ* et sa variété *sicaulti*, soit 99 %.

Pour l'espèce *labranchiæ*, la répartition des brins des soies anté-palmées des tergites IV et V était la suivante (tableau 3) :

TABLEAU 3. — L'histogramme 2 résume ces résultats

<i>Nombre de brins</i>	<i>Nombre de larves</i>	<i>%</i>
4	13	1,3
5	20	2
6	51	5
7	82	8,3
8	222	22,5
9	182	17,6
10	160	16,6
11	119	12,1
12	104	10,5
13	20	2
14	7	0,7
15	2	0,2



La moyenne des brins d'une soie antépalmée est de 2,289, comme dans le gîte précédent. La comparaison des deux histogrammes démontre que les lots étudiés sont tout à fait remarquables en ce qui concerne la répartition des brins des soies antépalmées. A partir de ces deux lots, on a pu construire l'histogramme 3.

Les autres larves pouvant être rattachées au *typicus* présentent toutes une soie palmée piliforme sur le segment II et des soies antépalmées sur les segments IV et V qui portent un nombre de brins de 4 à 7 avec une moyenne de 5,40 et un total minimum de 20 pour les quatre soies.

Dans ce gîte, nous avons récolté des œufs appartenant à une espèce, le *labranchiæ*, et sa race ovigère, *sicaulti*, ainsi qu'à la variété *melanoon*, rattachée au *typicus*.

La présence d'œufs de *sicaulti* mérite d'être signalée, car, à notre connaissance, c'est la première fois que cette race est trouvée en dehors du Maroc.

Nous avons recherché les caractères différentiels (1) entre les larves *labranchiæ* et *sicaulti* chez nos larves récoltées dans le gîte de Sotta.

Sur les 982 larves examinées, nous en avons trouvé 16 qui présentaient d'une façon indiscutable des soies antépalmées piliformes sur le segment II, ce qui donne une proportion de 1,6 %. Nous avons noté aussi que la soie palmée du segment II présentait des variations des folioles assez notables quant au nombre et à la largeur. Chez certaines larves, cette soie est presque normale, avec folioles à peine plus étroites que la soie du segment sous-jacent. Chez d'autres, les folioles sont en nombre réduit (9-10) et elles sont étroites.

De plus, la moyenne des soies antépalmées des segments IV et V est de 2,49 (1 à 5), très proche de la moyenne générale que nous avons calculée plus haut. Il semble donc que c'est uniquement le critère de la forme des folioles de la soie palmée du segment II qui permet de séparer la race *sicaulti* de l'espèce *labranchiæ*.

Dans le gîte étudié, la proportion des larves de cette race est très faible par rapport à l'ensemble de la population, et nous ne pouvons qu'attribuer au hasard la découverte de deux œufs présentant tous les caractères *sicaulti*.

Cela permet de penser que cette race n'est pas uniquement marocaine, mais qu'elle s'étend sur tout le pourtour Sud de la Méditerranée Occidentale. Sa rareté la fait seule passer inaperçue.

(1) Nous remercions bien vivement M. le Pr Roubaud, à qui nous avons signalé ce fait et qui a bien voulu nous donner ces caractères.



Au point de vue épidémiologique, elle est, comme l'espèce *labranchiæ*, un vecteur important du paludisme et ne doit donc pas être séparée de cette dernière.

3° Les autres gîtes larvaires à *Maculipennia* se trouvent dans les secteurs suivants (toujours larves au stade IV seulement) :

<u>Secteur</u>	<u>Nom du gîte</u>
Porto-Vecchio ....	Chiova-d'Asino. Arca. Solenzara. Mintone. Capo-di-Fiene. Scopetto.
Propriano .....	Rizanecci. Taravo. Baracci. Ortola. Tavaria.
Bastia .....	Corte. Feyo. Piédicorte. Biguglia.
Ajaccio .....	Canal de la Gravone.
Casabianda .....	Vix. Etang de Palo (2 gîtes).

En résumé, nous avons noté la présence d'Anophèles vecteurs sur toute l'étendue de l'île.

De plus, nos examens nous ont permis de déceler la race *sicaulti* mêlée en faible proportion à l'espèce *labranchiæ*.

Cette constatation permet d'étendre l'aire d'expansion de cette forme que l'on pensait jusqu'à présent limitée au Maroc. A notre avis, on doit aussi la rencontrer dans les pays bordant le Sud de la Méditerranée Occidentale.

Quant à *Anopheles claviger*, la variété colonisant la Corse est la variété *petragnanii* forme *sateliensis*, variété à tendances anthrophiles, donc dangereuse.

*Travail du Laboratoire de Parasitologie  
de la Faculté de Médecine de Toulouse (P<sup>r</sup>. L. BOUISSET)*